



HénonMag

N° 8
Printemps
été
2016

Journal d'information de la commune d'Hénonville



Loin du bruit, vivant ignorée
Je suis la fleur, chère aux amants
Et que cueille la bien aimée
Dans les jours heureux du printemps

Ma tige fragile et légère
Se balance au souffle du vent
Comme se berce une chimère
Dans les rêves d'un jeune enfant

Poème

Mon nom aisément se devine
Je vis modeste dans les champs
Mes pétales couleur d'hermine
Semblent de grands papillons blancs

Je suis le symbole suprême
Le grand conseiller des amours
Et l'on m'admire quand on aime
En effeuillant mes beaux atours

Honoré Harmand

Editorial



L'hiver anormalement doux cette année s'est prolongé bien plus longtemps que prévu. Ce n'est pourtant pas la raison pour laquelle ce numéro paraît avec quelques semaines de retard mais les récents événements. En effet, au début du mois d'avril Monsieur le maire a envoyé sa démission au préfet qui l'a acceptée le 26 avril 2016. C'est dans ce contexte que nous avons retardé la parution de ce numéro pour vous communiquer toutes les informations officielles et utiles.

La démission du maire entraîne, comme le prévoit le code général des collectivités territoriales, l'élection d'un nouveau maire. Quand, pour quelque cause que ce soit, a lieu une nouvelle élection de maire, il est aussi procédé à une nouvelle élection des adjoints (Art. L 2122-10 du CGCT).

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, pour élire le maire le conseil municipal doit être au complet (Art. L 2122-8 al3 du CGCT), par conséquent l'organisation d'élections partielles est nécessaire. En effet, il manque à ce jour quatre élus suite à la démission de José GOMES et Daniel SAGEOT en 2014, de Mélanie ROMIGUIERE en septembre 2015 et aujourd'hui celle de Gérard PACAUD.

Pendant la période, entre l'acceptation de la démission du maire par le préfet et l'élection du nouveau maire, le maire démissionnaire est remplacé par l'adjoint dans l'ordre du tableau (Art. L 2122-17 du CGCT). Le maire démissionnaire est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions et dans toutes ses attributions (agent de la commune et agent de l'Etat). Il doit notamment convoquer le conseil municipal pour élire le nouveau maire.

Par arrêté préfectoral, les électeurs et les électrices de la commune sont convoqués le dimanche 19 juin 2016 pour élire quatre conseillers municipaux. Le scrutin qui se déroulera dans la salle du conseil de la mairie, sera ouvert à huit heures et clos à dix-huit heures. En cas de second tour, les électeurs et les électrices seront convoqués le dimanche suivant soit le dimanche 26 juin 2016. Les heures d'ouverture et de clôture seront les mêmes que pour le premier tour.

Vous trouverez, comme vous en avez l'habitude maintenant, toutes les informations utiles de votre commune, les sujets sur les manifestations passées et le programme des manifestations à venir. A noter cette année une nouvelle proposition du conseil municipal le 1er samedi du mois de juillet.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de la réussite aux examens pour les plus jeunes, un bel été qui tarde à arriver pour tous, mais ne désespérons pas, et enfin de bonnes vacances pour ceux qui ont de la chance de partir dès le mois de juin.



Hervé LE MAREC
Maire – Adjoint



Des nouvelles du Tennis de Table d'Hénonville.

Gérard Ouvrard entraîneur de l'équipe d'Hénonville a reçu le diplôme de l'Engagement Citoyen de l'Oise pour plus de 34 années de bénévolat en tant que Président, membre de la Commission Technique Départementale, entraîneur régional diplômé de Tennis de Table.

Gérard entraîne l'équipe d'Hénonville actuellement deuxième du championnat départemental D2. L'objectif de cette année est de terminer à la première place et d'obtenir le passage en D1.

Les entraînements ont lieu deux fois par semaine, ils réunissent jeunes et adultes, licenciés et non licenciés. Plusieurs stages de perfectionnement sont organisés au cours de l'année pour favoriser la progression de tous. Ces stages font intervenir un entraîneur fédéral. En plus de la participation aux compétitions départementales le Club d'Hénonville organise chaque année un tournoi ouvert à tous. En 2015 plus de 50 personnes ont participé au tournoi, de nombreux prix ont été distribués. Le tournoi 2016 aura lieu le 12 juin prochain au complexe sportif et tous les amateurs de tennis de table d'Hénonville sont invités (participation 5 € pour les jeunes et 7€ pour les adultes).

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 03 44 49 80 57 après 18 heures.

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité a décidé de fixer le montant des subventions aux associations locales pour l'année 2016.

Voici les montants accordés :

Associations	Montant
Amis du Château	310,00 €
Associations des Anciens Combattants	460,00 €
Association Sportive d'Hénonville	920,00 €
Bien Vivre à Hénonville	150,00 €
Club de l'automne	920,00 €
Club Omnisport d'Hénonville	920,00 €
Club Pétanque Hénonville	500,00 €
Coopérative Scolaire	920,00 €
Croix Rouge	220,00 €
L'École Buissonnière	500,00 €
Société de Chasse d'Hénonville	125,00 €
Ligue Contre le Cancer	220,00 €
SPA	160,00 €
Amicale des Donneurs de Sang	250,00 €
Shotokan Hénonville Club	150,00 €
Association Judo Club Hénonvillois	150,00 €
Dance Planet Earth	150,00 €
Total des subventions	7 025,00 €

C'ÉTAIT YA PAS SI LONGTEMPS



Carnaval

Cette année encore le carnaval de l'École Buissonnière a eu lieu dans la joie et la bonne humeur. Après une heure de déambulation dans les rues du village, une quarantaine d'enfants costumés ont pu s'émerveiller des animations prévues dans la cour et le préau de l'école. : clown, bulles de savon géantes, tours de magie et sculptures de ballons...L'après midi s'est terminé autour d'un goûter.

Cécile Fos

Dance Planet Earth et Zumba

Le combat d'un ange

Je souhaite remercier les 50 participants qui sont venus danser au profit de l'Association Nathan. Ainsi que tous les bénévoles, l'École Buissonnière, la boucherie de St Crépin, les Épis de Blé de Méru et les maquilleuses pour les enfants. www.nathanlecombatdunange.fr



Rotary club

Le 9 et 10 Avril s'est tenue la 8ème édition du salon des métiers d'arts et du jardin au sein de notre château et de son parc. Une trentaine d'artisans ont répondu présent à l'appel du Rotary club de Méru-Chambly.

Nous avons ainsi pu découvrir leurs créations et savoir-faire dans ce cadre idéal pour ce genre d'évènement.

Comme à chaque manifestation du Rotary club, cette nouvelle édition aura permis de récolter des fonds pour une bonne œuvre.

Les quelques 1900 visiteurs auront ainsi contribué à l'achat de 2 défibrillateurs qui seront offerts à deux communes, Ully St Georges et Fresnoy en Thelle. Un beau succès malgré le très mauvais temps du samedi. Artisans et membres du Rotary vous donnent tous rendez vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



François DOUTRELEAU

Le vendredi 27 mai 2016 le Trompe panier était en **FÊTE DES VOISINS**.

Petits et grands étaient au rendez-vous dans une Ambiance chaleureuse malgré le manque de soleil. La convivialité et le partage accompagnée de salades et de grillades étaient agrémentés de musique lors de cette 17^{ème} édition.



Léopold Meurier



CIRQUE

Dans le cadre du projet CIRQUE, l'école a accueilli pendant 2 semaines (du 29 février au 11 mars 2016) un clown professionnel, Michel MULLER, et tous les élèves ont participé durant ces 15 jours à des ateliers de jongleurs, d'équilibristes, d'acrobates et de clowns bien sûr !! Le travail réalisé pendant ces ateliers a été présenté aux familles lors d'un spectacle le vendredi 11

mars 2016 au château. Ce projet a été financé par les parents et par la coopérative scolaire (grâce aux bénéfices du Loto du 29 janvier) Merci à la Mairie pour le château, l'estrade, et la disponibilité ... Merci à Nadine et Michel COUSINO pour l'hébergement, aux parents qui nous ont aidés pendant les 15 jours d'ateliers, aux enfants qui ont participé à ce projet avec enthousiasme Et merci enfin à Michel (ou Bigoudi ou Barnabé...) !!!

Tournoi de Badminton

Le 30 janvier 2016 au Gymnase a eu lieu le Tournoi de Badminton organisé par le Comité Départemental du Sport En milieu rural.



Nettoyage de Printemps

Samedi 28 mai 2016, pour la 3ème année consécutive, l'association

Bien Vivre à Hénonville organisait sa traditionnelle randonnée dans les Buttes de Rosne pour un parcours de 8 km. Le départ de la place du château ou un café de bienvenue était offert aux participants, ainsi qu'une présentation des sites que l'on allait visiter grâce à une expo photos de la faune et flore de notre région. Cette promenade malgré un ciel orageux fut également pédagogique dans la défense de notre environnement. Grâce à notre ami Jean-Claude Courmont-Lepape avec son 4x4, il a été ramassé et amené à la déchetterie de Bornel **3,50 m3 de détrit**us, bouteilles, pneu, sommiers, matelas etc. Après de ce travail éco-citoyen, les 28 randonneurs (dont 6 enfants) ont pris le chemin en direction de sites que nombre d'entre eux ne connaissaient pas, la Pierre Frite, un mégalithe en l'orée d'un bois à la limite de Neuville Bosc et d'Hénonville ainsi que la carrière à Madeleine, dont les pierres ont servi à construire notre village. A 18h30 tout le monde était reçu chez Anne-Marie et Jean-Claude Courmont-Lepape pour une solide collation ainsi que la visite de l'exposition photographique de Michel Sydorak, d'Ivry le temple. L'association tient à remercier particulièrement nos hôtes, mais également David et Aurélie Hermetz nos boulangers qui ont participé en nous offrant des pâtisseries, ainsi que la municipalité d'Hénonville pour l'aide qu'elle nous apportée.



Claude Lafontan

Liste des prochains événements à Hénonville :

Du 03 au 07 juin Fête Foraine 2016 sur la place du Château.

Samedi 4 juin Fête de la zumba dans le Parc du château organisé par Dance Planet Earth

Le Week-end du 11 et 12 juin Tournoi de tennis de table au Gymnase organisé par le COH

Dimanche 19 juin Élections municipales partielles à la mairie de 08h00 à 18h00.

Samedi 25 juin :

10H00 Challenge Maurice SORET organisé par l'ASH au stade.

15H00 Tournoi familial de tennis de table et Barbecue en fin de journée organisé par le COH au Gymnase et extérieur.

18h00 A partir de 18h Fête de la St Jean (Repas et buvette possible sur place) Place et Parc du château.

21h00 Concert avec le groupe *Sing Song Event* et retraite aux flambeaux .

23h00 Feu d'artifice organisé par L'Ecole Buissonnière, le Club de Pétanque et la Mairie .

Dimanche 26 juin :

10H00 Challenge Lucien DOUTRELEAU organisé par l'ASH au stade.

Samedi 2 juillet :

18h00 Grand BBQ sur la Place du château. La mairie met à votre disposition barbecue et charbon, venez passer un bon moment en apportant vos grillades et votre bonne humeur.

21H00 à 23H30 La nuit des Églises pour vous faire découvrir l'architecture de l'église, ainsi qu'un moment de recueillement ponctué de musique et de poésie...

Les 16, 17, 23, et 24 septembre Grand spectacle son et lumière organisé par Artsouilles au Château d'Hénonville « *PAGAILLE AU PAYS DES MERVEILLES* ».

ÉCOLE



Ecole : Pour les nouvelles inscriptions, il est demandé de bien vouloir se faire connaître en mairie afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants avec notre prestataire pour la rentrée 2016-2017.

TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal après délibération, fixe les taux des impôts pour 2016 comme suit :

Taux d'imposition des taxes locales directes - 2016

Désignation	Taux
Taxe d'habitation	5,30%
Taxe Foncière (bâti)	11,30%
Taxe foncière (non bâti)	23,67%



Travaux à venir, en cours...

Complexe sportif, aménagement du parking : l'abattage des sapins situés entre les deux parkings, ainsi que la haie entre le terrain de foot et le terrain de tennis est terminé.

Travaux mairie : Lancement des travaux de remplacement des fenêtres, isolation des combles et remise en peinture des persiennes.

Plateau devant l'école : aménagement d'un plateau surélevé rue talon face à l'école

INFOS RECYCLAGE



Dorothee Bellanger a arrêté la récupération de divers articles en vue du recyclage. Mais la collecte des stylos continue et se fera désormais par Elsa MAUBERT via l'école ou avec les poubelles des bouchons plastiques le lundi devant la grille de la mairie. Merci de ne pas mélanger les récoltes !

De même, pour les T disc et gourdes de compotes, merci de vous renseigner auprès de la brigade Terracycle du 95 (morganethi@hotmail.com). En ce qui concerne les bouchons liège, vous pouvez accéder à tous les points de collecte en recherchant sur internet "planète liège", sachant que le plus proche est à Pontoise ou l'Isle Adam.



Poids au compteur bouchons à la date du 1 juin 2016 : **658 Kg**

FETE FORAINE



La fête foraine est de retour sur Hénonville. Petits et grands venez-vous amuser du 03/06/2016 au 07/06/2016 sur la Place du Château.



Comme chaque année, la mairie distribue gratuitement à tous les enfants d'Hénonville jusqu'à leurs 14 ans, des tickets de manège à utiliser à la fête foraine.



APPEL A TOUS

L'Ecole Buissonnière recherche des bénévoles, notamment pour l'organisation de la brocante du dimanche 2 octobre 2016.

Si vous êtes intéressé, une réunion de préparation aura lieu le vendredi 24 juin 2016 à 20h30 au foyer bar du centre de loisirs. Vous pouvez aussi nous contacter par mail à l'adresse ecolebuissonniere.henonville@orange.fr



TRAVAUX

Les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées qui ont débuté le 15 juillet 2015 viennent de se terminer, Nous avons procédé à la réception, qui n'est pas encore définitive, le mercredi 25 mai 2016. Le jeu de boules de la place, ainsi que la place seront remis en état définitivement après les festivités de cet été et du début de l'automne, c'est-à-dire à partir du mois d'octobre.

L'énergie la moins chère étant celle que nous ne consommons pas, nous avons commandé les travaux d'isolation de la mairie. Nous continuerons à travailler sur la réduction de nos consommations d'énergie, si nous avons déjà fait des progrès dans ce domaine, il faut continuer nos efforts et à moyen terme prévoir notre transition énergétique.

Mais la priorité des priorités reste la remise en état de la rue Blossier, ce dossier avance mais nous souhaitons traiter l'ensemble des réseaux, électrique et éclairage, l'eau, la fibre optique avec l'installation du fourreau en prévision de son arrivée et enfin la séparation du réseau d'eau pluviale qui dépend de la communauté de communes des sablons. Nous pourrions procéder à une réparation provisoire pour protéger la rue si le dossier n'avance pas assez vite, cela pour protéger la structure de la route.

Hervé LE MAREC





Infos pratiques, commerces et administrations :

Mairie : ouverte de 15h30 à 18h lundi, mardi, jeudi, vendredi. Tel : 03 44 49 85 21

La poste : ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h30.

Commerces

La grange aux pains : ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 20h. Le dimanche de 7h à 13h30. Pour commander appeler le : 03 44 47 14 66

Le 421 bar-tabac-loto : ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 7h à 20h. Le samedi de 8h à 20h. Le dimanche de 8h à 13h.

Au sens zen/villa royale Spa : ouvert les lundis de 13h30 à 19h, mardis, jeudis de 10h à 19h30, vendredis de 10h à 21h et le samedi de 10h à 18h. Tel 03 44 05 41 29

Graineterie Mr SORET : ouvert les mardis, mercredis, vendredis, samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h Tel : 03 44 08 93 19

Les Marchés

Méru : Vendredi et Dimanche matin

Villeneuve les sablons : Mardi après midi

Grisy-les Plâtres : Jeudi après midi

Saint Crépin-Ibouvilliers : Samedi matin

L'Isle Adam (Marché bio) : place du Tillé Samedi matin

Garde des enfants

Vous pouvez inscrire vos enfants dans les centres de loisirs suivants :

Amblainville : 03 44 22 04 29

Villeneuve-les-sablons : 03 44 22 32 23

Lormaison : 03 44 08 69 74

Collecte des déchets

Tous les **mardis** (à sortir le lundi soir): ordures ménagères, poubelle jaune.

Un **jeudi sur deux** : les verres les 21 janvier, 04 - 18 février, 03 - 17 et 31 mars...

Encombrants : Appeler le 03 44 46 38 26, un rendez-vous sera donné dans les 15 jours.

Cérémonies

Messe le 1er dimanche du mois à 9h30 à l'Eglise d'Hénonville : 05 juin 2016

Civisme

Il est demandé de faire en sorte que **tous** les déchets traînant devant les habitations soient ramassés et non laissés à la vue de tout le monde.

Chiens : Nous rappelons que les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de faire faire leurs besoins à ces derniers dans le caniveau, pas sur la place du château et loin des pas de porte. C'est une question de paix entre voisins. Merci.

Stationnement : Le stationnement ne devrait pas se faire sur les trottoirs dans la mesure du possible. Il serait bon que ceux qui ont la possibilité de mettre leur voiture dans une cour ou un garage le fassent. Des parkings sont à votre disposition. Les trottoirs de notre village ne sont pas larges il est parfois difficile d'y circuler à pied ou avec des poussettes.

Message de la rédaction :

HénonMag est votre journal communal, c'est avec vous qu'il se fait. N'hésitez pas à nous envoyer des informations, articles ou suggestions qui pourraient l'alimenter.

Contacts :

Mairie d'Hénonville, ou par mail : mairie.henonville@wanadoo.fr

